

**Créée en 2002 l'ADEAR 65 est l'une des 70 associations fédérées au sein du réseau FADEAR** regroupant des paysannes et des paysans ainsi que d'autres acteurs.trices du monde rural.

Réuni.e.s par l'envie de partager leurs expériences et leurs savoir-faire, ils.elles font vivre les valeurs de l'agriculture paysanne, pour permettre d'installer des paysan.ne.s nombreux.euses et de faire vivre les territoires.

La Charte de l'agriculture paysanne définit cette autre vision de la société, portée par ce réseau depuis sa création en 1984.

L'agriculture paysanne permet à un maximum de paysannes et de paysans réparti.e.s sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, accessible à tous et toutes, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyennes et les citoyens à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

Dans les Hautes-Pyrénées, l'ADEAR 65 place au cœur de son action :

- l'accompagnement à l'installation agricole,
- l'accompagnement à la transmission des fermes,
- la formation des paysan.ne.s.

D'autres actions sont menées par l'association, seule, ou avec différents partenaires de son réseau (GAB, CIVAM, Confédération Paysanne, Nature & Progrès etc.) ou institutionnels (Chambre d'agriculture, collectivités territoriales, etc.)

## L'ADEAR 65 en chiffres (2023)

- 126 adhérents
- Environ 80 porteurs/porteuses de projets accompagné.e.s
- 4 CEFI accompagnés
- 11 formations organisées en 2023
- 2 salarié.e.s, 17 administrateurs.trices

Pour aller plus loin :

### **ADEAR 65**

<https://www.agriculturepaysanne.org/adear-65>

### **FADEAR**

<https://www.agriculturepaysanne.org/>

## Missions du poste

Le.la salarié.e aura pour missions principales :

Sur le volet **INSTALLATION** :

- accueil et accompagnement collectif et individuel des porteur.euse.s de projet,
- organisation des accompagnements liées à l'installation (sessions S'installer Paysan & Chiffrer son projet),
- montage et suivi des dispositifs région d'aides à l'installation (réalisation de diagnostic technico-économique, suivi post-installation).

Sur ce volet la charge de travail totale sera répartie avec l'autre salariée de la structure.

Sur le volet **TRANSMISSION** :

- animation territoriale d'actions de sensibilisation à destination des cédants,
- organisation d'un cycle de formation par an,
- accompagnement individuel et des binômes cédants-repreneurs (diagnostic des fermes à céder),
- coordination avec les autres partenaires du projet.

Sur ce volet la charge de travail appartiendra au /à la nouve.au.lle salarié.e.

Sur le volet **ANIMATION DE LA VIE DES STRUCTURES** :

- circulation des informations (gestion des mails et permanences téléphoniques),
- coordination et suivi des réunions internes (présence aux CA, rédaction de compte-rendu, etc.),
- participation à la vie du réseau ARDEAR, notamment par la mise en place et le suivi des dossiers de subvention pour les missions d'accompagnement de l'ADEAR65 (demandes et bilans),
- plan de communication : listes de diffusion, affichage et mise à jour du site internet, etc.,
- participation à l'organisation d'événements occasionnels.

Sur ce volet la charge de travail totale sera répartie avec l'autre salariée de la structure.

En fonction du temps disponible et des besoins de la structure, nous pouvons demander au.à la salarié.e d'être plus polyvalent.e.

En fonction des besoins de la structure, nous pouvons demander au.à la salarié.e de se former sur différents sujets. Il est bien sûr évident que cela peut venir d'une demande du.de la salarié.e.

## Profil recherché

- Volonté de s'investir sur du long terme dans ce poste salarié
- Intérêt fort pour les valeurs de l'agriculture paysanne
- Bac + 2 minimum
- Une formation technique agricole serait un plus
- Expérience souhaitée dans la gestion de projet et le développement rural
- Bonne connaissance du milieu agricole et du milieu associatif
- Capacité et goût pour l'animation de groupe et de temps collectifs
- Expérience dans l'accompagnement individuel
- Capacité à travailler en équipe, esprit d'initiative, autonomie
- Capacité d'adaptation, à changer rapidement de tâche au cours de la journée
- Compétences en communication et en informatique (suite bureautique, scribus...)
- Permis B et véhicule indispensable

### Conditions de travail

- Temps partiel 28h/semaine.
- Poste en CDI - Période d'essai de 3 mois (renouvelable une fois)
- Salaire selon convention collective Confédération Paysanne, FADEAR et organismes affiliés (exemple salaire brut échelon 1 catégorie 3 à plein temps : 2 327,90 €)
- Remboursement des frais kilométriques selon convention collective
- Déplacements à prévoir dans le département, plus rarement dans la région ou à Paris
- Poste basé à Bagnères-de-Bigorre
- Disponibilité en soirée une à deux fois par trimestre

### Candidatures

- Envoyer CV et lettre de motivation par mail à : [adear65@orange.fr](mailto:adear65@orange.fr)
- Date limite de candidature : 31 juillet 2024
- Entretiens prévus première quinzaine d'août 2024 (date à définir) à Bagnères-de-Bigorre
- Prise de poste : 02 septembre 2024

**ADEAR des Hautes-Pyrénées**

21 rue des Thermes  
65200 Bagnères-de-Bigorre  
05 62 95 30 29  
[adear65@orange.fr](mailto:adear65@orange.fr)